**Volet technique**

Investissement dans les appareils de désinfection DASRI

Table des matières

[1. Description détaillée de l’opération 2](#_Toc78273063)

[1.1. Contexte territorial 2](#_Toc78273064)

[1.2. Procédure de gestion actuelle 2](#_Toc78273065)

[1.3. Solution de prétraitement par désinfection envisagée 2](#_Toc78273066)

[1.4. Préparation pour une valorisation matière (si concerné): 2](#_Toc78273067)

[2. Suivi et planning du projet 2](#_Toc78273068)

[3. Engagements spécifiques 2](#_Toc78273069)

[4. Rapports / documents à fournir lors de l’exécution du contrat de financement 3](#_Toc78273070)

# Description détaillée de l’opération

Contexte territorial

Présentez la pertinence du projet sur le territoire (intégration ou compatibilité avec la planification régionale, cohérence avec les installations déjà existantes sur le territoire du projet…).

Procédure de gestion actuelle

Présentez la procédure de gestion des DASRI actuellement appliquée (tri à la source, contenants utilisés, fréquence d’enlèvement). Vous préciserez également le tonnage annuel de DASRI (et les éventuelles variations dans l’année), le centre de traitement vers lequel ils sont envoyés ainsi que la distance de transport. Si les DASRI que vous gérez ne sont pas générés sur votre site vous indiquerez leur source et la distance de transport jusqu’à votre site.

Solution de prétraitement par désinfection envisagée

Précisez le gisement et la part de DASRI qui seront concernés, les éventuelles variations annuelles, les modalités de collecte séparée envisagées (notamment si elles diffèrent de celles indiquées dans la partie 1.2), la solution de désinfection retenue et le nombre d’emplois créés. Vous préciserez également les solutions alternatives en cas de panne ou d’entretien de l’équipement. Enfin, vous indiquerez la solution de valorisation retenue. Si les DASRI que vous gérez ne sont pas générés sur votre site vous indiquerez leur source et la distance de transport jusqu’à votre site.

Préparation pour une valorisation matière (si concerné):

Vous détaillerez les études et expérimentations réalisées pour identifier des solutions de valorisation matière (caractérisation des déchets banalisés, type de valorisation envisageable, intégration des déchets préparés dans une filière de valorisation existante ou en création…). Vous préciserez également la part de déchets banalisés concernés par une valorisation matière et le tonnage associé.

# Suivi et planning du projet

Insérer un planning prévisionnel du projet, en intégrant les démarches administratives éventuelles.

# Engagements spécifiques

Le bénéficiaire s’engage à réaliser une fiche de valorisation publique de l’opération.

Le bénéficiaire s’engage à répondre aux enquêtes de l’ADEME et de ses partenaires (notamment ceux en charge de l’observation).

Les appareils de prétraitement doivent respecter la réglementation en vigueur :

* Les appareils de prétraitement doivent pouvoir disposer d’une attestation de conformité (les caractéristiques auxquelles doivent répondre les appareils de prétraitement par désinfection sont définies par l’article R. 1335-8-1 A du code de la santé publique).
* Les installations sont soumises aux conditions d’aménagement, d’exploitation et à une surveillance régulière des paramètres de désinfection et autres paramètres de fonctionnement des appareils de prétraitement, définies par l’arrêté du 20 avril 2017 relatif au prétraitement par désinfection des déchets d'activités de soins à risques infectieux et assimilés.

# Rapports / documents à fournir lors de l’exécution du contrat de financement

Selon les indications du contrat, vous devrez nous transmettre un ou plusieurs des rapports ci-dessous.

* Au moment de la mise en service :
  + Attestation de conformité de l’appareil
  + Attestation de mise en service
* Un rapport final définitif de l’opération à fournir après un an de service précisant a minima:
  + Le déroulement et bilan de l’opération en précisant les écarts éventuels avec la solution initialement envisagée
  + La quantité de DASRI désinfectée
  + Le pourcentage de déchets faisant l’objet d’une valorisation matière
* Tout autre document laissé à l’appréciation de l’instructeur ADEME.